



Facture N°

FB8941

Date

12/11/2021

Client

BROCV

CORNU CYCLES

Route de Marseille

26200 MONTELIMAR

cornu.cycles@wanadoo.fr

Tél : 04 75 52 32 41

R.C.S. : VALENCE

SIRET : 34180665100020

N°d CEE : FR82341806651

Mme BROC Viviane
35 Chemin des Chaberts
26740 SAVASSE

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
VELO	BICYCLETTE GITANE	1,000	1 540,83			1 540,83	4
TYPE	A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ORGAN E-BIKE CENTRAL 500WH TAILLE S COULEUR GRIS 1FR4589S YQG7A84541 BATTERIE LITHIUM ION						4
CB	CODE BARRE 500167492391						4
	GARANTIE CADRE 5 ANS COMPOSANTS 2 ANS HORS PIÈCES D'USURE						
	RÉVISION OFFERTE SOUS 3 MOIS						
CONDITIONS V...	Tout choc, fissure, éclat ou déformation sur la coque de la batterie peut annuler la prise en charge du produit par la garantie. Une batterie dont le niveau de charge est nul (déchargée à 100%) est susceptible de se dégrader et ne pas être couverte par la garantie. Il faut conserver un niveau de charge d'au moins 50%. Lors du transport de votre Vélo à Assistance Électrique sur un porte-vélos, la batterie du VAE doit être retiré.						4
ECO PART	OFFERT ÉCO-PARTICIPATION DONT DEEE	1,000	7,08	100,00	7,08		4
PARAVOL	OFFERT MARQUAGE VÉLO PARAVOL N° IDENTIFICATION UNIQUE : PAYJ-4043-72	1,000	10,75	100,00	10,75		4



Facture N°

FB8941

Date

12/11/2021

Client

BROCV

CORNU CYCLES

Route de Marseille

26200 MONTELIMAR

cornu.cycles@wanadoo.fr

Tél : 04 75 52 32 41

R.C.S. : VALENCE

SIRET : 34180665100020

N°d CEE : FR82341806651

Mme BROCV Viviane
35 Chemin des Chaberts
26740 SAVASSE

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	% REM	Remise HT	Montant HT	TVA
CASQUE	OFFERT CASQUE SCOTT	1,000	41,25	100,00	41,25		4
ACCV	SUPPORT KCLICKFIX	1,000	20,83			20,83	4
RETROV	RÉTROVISEUR ZEFAL CYCLOP	1,000	12,50			12,50	4
ANTIVOLV	ANTIVOL	1,000	74,17			74,17	4

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
4	1 648,33	20,00	329,67

Total HT	1 648,33
Net HT	1 648,33
Total TVA	329,67
Total TTC	1 978,00
NET A PAYER	1 978,00

Facture payable le 12/11/2021 pour la somme de 1 978,00 Euros.

Pénalités de retard (taux annuel) : 9,00%

RESERVE DE PROPRIETE : Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont déjà été revendues (Loi du 12 mai 1980).